

Juin 2011

L'Éloge de Serge Bouchard

Les questions énergétiques

Les rejets miniers

La recette de Saint-Élie-de-Caxton

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

FORUM JEUNESSE 2011

ÉLOGE DE L'ABITIBI

C'est le témoignage d'un homme qui aurait rêvé d'être un enfant de l'Abitibi ou de la Côte-Nord qu'est venu livrer l'anthropologue Serge Bouchard dans le cadre du *Forum Jeunesse 2011*, tenu fin mai à Rouyn-Noranda. Une invitation à mieux connaître la nature qui nous entoure, à la nommer, à la célébrer. Un appel aussi, à tendre la main aux Algonquins, qui représentent notre plus bel héritage.

Pour moi, le Témiscamingue, c'est un autre pays, une autre nature, une autre conférence.

Né dans l'est de Montréal, élevé à travers les pétrolières, les camions d'huile, la poussière de ciment, Serge Bouchard reluque et visite l'Abitibi depuis l'âge de vingt ans. C'est même à Chibougamau qu'il a choisi d'emmener sa femme en voyage de noces, en 1969!

Trouver les mots pour se dire

Votre pays est neuf, tout neuf, a-t-il rappelé. C'est un pays dans le pays. Un pays très très très jeune dans l'histoire du monde.

Un pays duquel, trop souvent, on parle négativement. Pour les gens de Montréal, l'Abitibi semble aussi lointaine que la Sibérie. Tu ne veux *pas* y aller! Y être nommé, professionnellement, relève de la punition. La Côte-Nord vit une situation similaire.

Nous vivons dans une société qui déteste ses régions, constate-t-il. Une société où tous les homo sapiens du monde s'en vont en ville, en petits paquets. Pour le Montréalais moyen, au-delà de Repentigny, le monde sauvage commence... C'est votre défi, à vous les jeunes, de renverser cette dynamique!

Les régions, les régions éloignées, les régions ressources, autant de mots qui cachent l'ignorance mais que néanmoins tous comprennent. Il faut apprendre à se nommer en employant les mots justes, prendre la peine

de connaître son territoire, les animaux qui l'habitent, les arbres qui le peuplent. Il faut aimer ce pays, suffisamment, et développer le discours sur son identité. Les Français ont bien une histoire captivante à raconter pour décrire le moindre petit boisé! Faisons de même. Les histoires sont là, elles sont simplement méconnues. Parce que l'histoire de l'Abitibi, tu pourrais la raconter pendant sept heures de temps, pis tu *braillerais* tout le long tellement c'est émotif, grandiose!, a assuré l'anthropologue.

Célébrer la diversité

Au Québec, et surtout en Abitibi, un chemin énorme a été parcouru depuis 1970 quant à la reconnaissance des Premières Nations. On a même réussi à les nommer autrement que par le nom de leur réserve, comme le fait le reste du Canada. Les Abitibiwinnis de Pikogan. C'est la base.

Les Premières Nations, et particulièrement les Anishinabe de votre territoire, ont réellement besoin d'aide. Les différentes communautés sont peu solidaires, mais elles veulent se relever, a-t-il indiqué. Leurs membres ont besoin de travailler, et non de pitié. Le Québec de demain sera un Québec où les Atikamekw, les Algonquins, les Micmacs vont exister. Car la diversité culturelle et la présence des Premières Nations est la plus belle chose qui nous ait été donnée en héritage.

Au fil du temps, a rappelé M. Bouchard, on a oublié que les Indiens étaient nos amis. On a oublié l'histoire. Normal: l'histoire qu'on nous enseigne minimise à l'extrême tout ce qu'ont fait les Amérindiens.

Nos enfants connaissent les dinosaures et les animaux d'Afrique mieux que la nature qui les entoure. Je dois compétitionner avec une série d'écrans pour convaincre mes petits-enfants de sortir dans le bois avec moi.

Il faut donc rectifier le tir, comprendre leur culture, les aider à sauver leur langue, leur identité. Les nommer par leur nom. Être convaincus qu'ils ne vont pas mourir. Les inciter à donner à leurs enfants une éducation, une culture. Il faut comprendre qu'ils doivent sortir dans le monde et sortir de la Loi sur les Indiens. Sinon, on aura tous sur la conscience la mort de plusieurs peuples au Canada.

Contre l'individualisme

Serge Bouchard a également profité de la tribune qui lui était offerte pour rappeler aux jeunes que l'individualisation de la société n'offrait rien de bon. Si tout le monde est dans son condo du 22^e étage de la côte Sainte-Catherine, célibataire, sans enfant, sans contacts avec l'extérieur, à manipuler ses diverses télécommandes et à jouer derrière des écrans, bien sûr qu'il ne sera jamais dérangé, qu'il n'aura jamais de peine. Mais le fait de prendre cette distance avec la territorialité empêche faire la fine promotion de l'amour du territoire, qu'on ne connaît pas.

ENVIRONNEMENT

COUP DE SONDE SUR L'ÉNERGIE

Peut-on imaginer une Abitibi-Témiscamingue sans pétrole ? C'est la grande question sous-jacente à un sondage mené sur Internet à l'automne 2010 par le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, et qui a rejoint 332 personnes. Bilan des habitudes et perceptions actuelles dans la région.

Le Québec est dépendant du pétrole, une ressource qui s'épuise. Son prix est appelé à augmenter de manière constante au cours des prochaines années. L'Abitibi-Témiscamingue est-elle prête à diminuer sa consommation ? Le sondage réalisé l'automne dernier visait à mesurer les connaissances de la population et son niveau de conscientisation face aux enjeux énergétiques de la région.

Le portrait actuel

Dans le tiers des cas, les personnes ayant répondu au sondage vivent au sein d'un ménage qui ne possède qu'une seule voiture (32 %), plus de la moitié disposent de deux véhicules (52 %) et 15 % sont équipés de trois voitures ou plus. Seul 1 % des ménages interrogés ne possèdent pas de voiture.

Les véhicules récréatifs ont également la cote : la moitié des répondants possèdent un ou plusieurs équipements récréatifs consommant de l'essence (motoneige, VTT, bateau, motomarine, etc.).

Les dépenses mensuelles en essence de la population régionale sont très variées, comme le démontre le tableau. C'est la tranche des 50 \$ à 99 \$ qui correspond

au déboursé de la plus grande part de la population, soit trois personnes sur dix. Outre ces dépenses, une très forte dépendance de la population régionale envers le pétrole est constatée :

- 74 % considèrent la voiture comme une nécessité.
- 76 % croient qu'il serait difficile pour eux de réduire leur consommation de pétrole.
- 55 % utilisent peu ou pas du tout de transports en commun (autobus, covoiturage, etc.).
- Pour les déplacements qui se trouvent à distance de marche, toutefois, 72 % des répondants se déplacent à pied, au moins la plupart du temps.

L'évaluation de la situation

Près des deux tiers des personnes interrogées sont d'accord avec l'énoncé qui dit que ***l'Abitibi-Témiscamingue fait face à un problème en lien avec le pétrole***. Invitées à préciser la nature de ce problème, elles ont surtout mis de l'avant les cinq constats suivants :

- Le manque de moyens alternatifs pour remplacer le pétrole (72 %).
- L'augmentation du prix du pétrole (68 %).
- La pollution et les problèmes environnementaux (63 %).
- La dépendance envers les importations, puisque le Québec n'en produit pas (51 %).
- Le manque de leadership du gouvernement (transport en commun, efficacité, etc.) (51 %).

De manière générale, les trois quarts des répondants estiment avoir peu ou pas du tout d'influence sur la situation énergétique. Une part de 26 % croit, au contraire, avoir une assez ou très grande influence sur elle.

DÉPENSES MENSUELLES EN ESSENCE PAR LES MÉNAGES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2010

	%
Moins de 50 \$	13 %
De 50 \$ à 99 \$	30 %
De 100 \$ à 149 \$	22 %
De 150 \$ à 249 \$	20 %
250 \$ et plus	14 %
Incertain(e)	2 %

Questionnés à savoir à qui incombaient la responsabilité des changements qui s'imposent, 86 % des répondants ont d'abord pensé... aux citoyens, suivi du gouvernement provincial (73 %), de l'industrie (71 %) et des villes (70 %).

L'impact du prix de l'essence

La hausse du prix de l'essence a peu d'impact sur les déplacements en voiture de 79 % des personnes répondantes. Une part de 10 % a indiqué que ce facteur avait assez d'impact et 9 %, que l'impact sur la consommation était direct.

Si toutefois la hausse atteignait 2,00 \$ le litre, le portrait s'inverserait : 75 % ont indiqué que cela aurait un impact fort ou modéré sur leurs déplacements en voiture. Les 25 % restants ont indiqué que cela ne changerait pas leurs habitudes de consommation ou n'aurait qu'un faible impact.

Toujours advenant un prix de 2,00 \$ le litre, pas moins de 84 % des répondants considéreraient sérieusement l'option d'acheter un véhicule à faible consommation d'essence. Autant choisiraient de prévoir leurs déplacements de façon plus efficace.

UNE VOITURE HYBRIDE ?

71 % des répondants estiment que le prochain véhicule qu'ils achèteront fonctionnera à l'essence. Toutefois, dans dix ans, ils prévoient que leur achat sera tout autre :

- 24 % croient qu'ils achèteront encore un véhicule à essence
- 44 % se voient conduire un véhicule hybride
- 28 % estiment qu'ils seront au volant d'un véhicule électrique
- 2 % indiquent qu'ils ne conduiront pas.

Source : Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, ***Perception des Témiscabitiens à l'égard des questions énergétiques***, 2011.

ENVIRONNEMENT MINIER

GÉRER LES REJETS MINIERS

En collaboration avec deux collègues chercheurs, le professeur Bruno Bussière de l'UQAT signe un texte qui décrit, de manière simple, la complexe problématique de la gestion des rejets miniers. Brève synthèse de cet article, qui fait partie de l'édition 2011 de *L'état du Québec*.

Avec plusieurs projets miniers en devenir, évalués à quelques centaines de millions de dollars, le Québec vit une période de grande prospérité, qui s'accompagne de défis environnementaux tout aussi considérables. Ainsi que l'indiquent les auteurs, l'exploitation des mines et le traitement des minéraux produisent des rejets qui sont proportionnellement plus importants que pour tout autre secteur de l'activité humaine.

Loin d'être perdues à jamais, les aires d'accumulation de rejets miniers peuvent, pour certaines et avec les bons travaux, atteindre un état satisfaisant qui rend possible divers types d'utilisation. « On qualifie de satisfaisant un état qui remplit simultanément les conditions suivantes : il n'existe pas de risques inacceptables pour la santé, et la sécurité des personnes est assurée; la production et la propagation des substances susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur sont limitées, et toute forme d'entretien et de suivi à long terme n'est pas requise; enfin, le site est dans un état visuellement acceptable pour la collectivité ».

Les rejets solides et liquides de l'industrie doivent donc être gérés dans une optique d'équilibre entre l'exploitation des ressources et la protection des systèmes écologiques. Mais de quels rejets parle-t-on, au juste ?

Les types de rejets

Le mort-terrain : Il est composé du sol qui couvre le roc et est généralement déposé en surface sous forme de remblai ou utilisé comme matériau dans certains travaux de construction. Ce type de rejet n'implique pas d'enjeux environnementaux majeurs.

Les roches stériles : Extraits autour de la zone minéralisée, ces fragments de roches peuvent servir au remblayage d'ouvertures souterraines ou encore à la construction d'ouvrages de surface. Toutefois, elles sont le plus souvent empilées en halde autour de la mine, formant des ouvrages pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres. Elles contiennent parfois des minéraux réactifs pouvant contaminer les eaux.

Les rejets du concentrateur : Ils sont constitués de roches broyées finement et contiennent une grande part de particules fines. Ces rejets sont souvent ceux qui posent les plus grandes difficultés d'entreposage. On les transporte habituellement sous forme de pulpe vers des parcs à résidus miniers ou on les retourne, sous forme de pâte cimentée, dans les cavités de la mine durant l'exploitation.

Les eaux : Elles comprennent les eaux de mines, les eaux de procédés et les eaux ayant circulé à travers les roches stériles, mais également les rejets du concentrateur, le concentré ou le minerai. Elles sont potentiellement contaminées et doivent être récupérées. On les entrepose et on les traite (si nécessaire) dans des bassins étanches qui comprennent des zones de sédimentation et de polissage. Elles sont souvent réutilisées à l'intérieur des activités de la mine et peuvent également être retournées au milieu naturel après avoir été traitées.

L'ABC du pH

Outre leur type, les rejets miniers sont classés en trois grandes catégories, suivant le pH de l'eau qui y circule : acide, neutre ou basique. Cette classification, indiquent les auteurs, permet de mieux mesurer les conséquences environnementales potentielles des résidus.

Les rejets classifiés comme étant **acides** sont ceux qui présentent le plus de dangers pour l'environnement et les plus grands défis pour l'industrie. Les aires d'accumulation de ce type représentent environ 30 % de toutes celles de la province. Et contrairement à ce que l'on croyait il n'y a pas si longtemps, le drainage minier acide n'a pas tendance à s'arrêter de lui-même : les chercheurs savent maintenant que l'acidification peut se poursuivre pendant des centaines d'années après la fermeture d'un site.

Les rejets dont le pH est **neutre** ne contiennent généralement pas de quantités importantes de métaux. Cependant, si les concentrations en métaux dépassent les critères réglementaires, on parlera alors de

L'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec regroupent plus de la moitié de la superficie occupée par les aires d'accumulation de rejets miniers répertoriées, soit environ 1 400 hectares.

drainage neutre contaminé. Ce dernier type de drainage est un problème relativement nouveau, mais néanmoins prioritaire pour l'industrie. Il est toutefois moins critique que le drainage minier acide. À l'échelle du Québec, les rejets neutres représentent environ 50 % de la superficie des aires d'entreposage.

Les rejets dont le pH est **basique** ont un impact environnemental généralement faible. Ils regroupent surtout les rejets générés par les mines d'amiante et les gisements carbonatés. Au total, ils composent 20 % des superficies des aires d'accumulation du Québec.

Volumes et superficies

Ce ne sont rien de moins que 100 millions de tonnes de rejets solides qui sont produites annuellement par les mines du Québec, rejets de concentrateurs et roches stériles au premier chef. Lorsqu'une mine est à ciel ouvert, les roches stériles produites peuvent représenter 60 à 70 % du volume de la roche excavée. Si la mine est de type souterrain, ce pourcentage n'est environ que de 10 %.

La superficie des aires d'entreposage des rejets miniers est très variable d'une mine à l'autre, pouvant ne représenter qu'une centaine de mètres carrés ou encore quelques centaines d'hectares. Notons que la superficie moyenne des aires d'entreposage du Québec est d'environ 50 hectares pour les parcs à résidus, 20 hectares pour les halde stériles et de 35 hectares pour les bassins de sédimentation.

Source : Michel Aubertin, Bruno Bussière et Gérald Zagury, « La gestion des rejets miniers au Québec », dans *L'état du Québec 2011*, 2011.

POLITIQUE MUNICIPALE

LA FORMULE DE SAINT-ÉLIE

Dans le cadre du deuxième colloque sur l'accueil des nouveaux arrivants qui s'est tenu le mois dernier à Rouyn-Noranda, le maire de Saint-Élie-de-Caxton, M. André Garant, était invité à partager sa formule gagnante à la tête de l'une des petites municipalités les plus dynamiques du Québec.

Le village de Saint-Élie-de-Caxton compte 1 800 habitants, dont l'illustre Fred Pellerin. Son taux de croissance démographique compte parmi les plus élevés du Québec rural : le village gagne annuellement, depuis 2004, 100 à 125 nouveaux habitants, surtout des jeunes familles.

La grande séduction

M. Garant et son conseil ont pris conscience, autour de 2003, que leur village perdait ses jeunes, et pour de bon. Ils ont eu l'idée d'offrir à un certain Fred Pellerin – qui commençait alors à se faire connaître –, un emploi étudiant dans lequel il avait la tâche de présenter la municipalité aux touristes. Depuis, on ne sait plus tout à fait qui, du jeune conteur ou du village, nourrit et inspire l'autre ! En plus d'avoir flairé ce porte-parole hors pair, M. Garant et son conseil ont développé une approche riche en enseignements, dont voici quelques principes.

1) Un touriste, c'est aussi... un futur résident potentiel : attirons-les en grand nombre, et offrons-leur un accueil chaleureux qui leur donnera envie de venir s'installer. Toute la population est dans le coup et les touristes peuvent aller frapper à n'importe quelle porte du village en étant assurés d'être accueillis à bras ouverts.

2) L'accueil des nouveaux arrivants est tout aussi important : ils reçoivent un panier renfermant 500 \$ en bons d'achat locaux, de l'information sur les services du village, une prime de 200 \$ s'ils deviennent membres de la Caisse populaire, le numéro de téléphone du Comité des familles qui peut répondre à toutes leurs questions, etc.

3) Réunir et informer la population au sujet de chaque projet du village et de Fred

Pellerin : une invitation publique est lancée et environ 300 personnes se présentent, chaque fois, pour être mises au parfum des décisions imminentes du conseil et de la carrière de Fred.

4) L'importance des loisirs : il faut occuper les enfants et impliquer les parents. Saint-Élie peut s'enorgueillir d'avoir un terrain de jeux particulièrement bien garni et fréquenté, qui attire même la population des villages voisins !

5) Un tourisme qui s'autofinance : le conseil s'est promis de ne jamais prendre un sou de la richesse des contribuables pour développer le tourisme.

6) Se démarquer en ne faisant surtout pas comme tout le monde ! À Saint-Élie, on tente de répondre à certains besoins que l'on trouve en milieu urbain et qui sont néanmoins accessibles pour le milieu rural (ex. : des programmes éducatifs particuliers axés sur la musique, l'anglais ou le cirque, un professeur qui enseigne le tourisme amène son groupe d'étudiants, en fin de session, à Saint-Élie et leur dit : je vous ai appris les règles de base du développement touristique, mais voici ce que ça peut donner si, au contraire, vous faites fi de toutes ces règles !

7) Travailler en collaboration et en complémentarité avec les municipalités environnantes : centrer les efforts sur l'objectif commun de « garder » le touriste le plus longtemps possible dans la région, tout en misant sur les forces et attraits respectifs de chacun.

Source : Allocution d'André Garant au deuxième colloque sur l'accueil des nouveaux arrivants, Rouyn-Noranda, 3 mai 2011.

SORTI DES PRESSES

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2010*, 2011.

Hydro-Québec, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec – 2010*, 2011.

Observatoire de la culture et des communications du Québec, *La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2010*, 2011.

Maryse Cloutier, *Projet de parc national d'Opémican - État des connaissances*, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2011.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Recueil statistique : Les pratiques culturelles au Québec en 2009 en région et dans les municipalités*, 2011.

Ministère de la Famille et des Aînés, *Portrait statistique des familles au Québec - Édition 2011*.

Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde (EUSG 2009)*, 2011.

Institut C.D. Howe, *L'éducation des Autochtones au Québec : un exercice d'analyse comparative*, 2011.

Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, *Bilan de la consultation régionale des Rendez-vous de l'énergie*, 2010.

MRC de Témiscamingue, *Second projet de schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Témiscamingue*, 2011.

Commission de la construction du Québec, *Statistiques annuelles*, 2010.

Université du Québec, *La forêt de tous les défis*, supplément de la revue *Québec Science*, avril-mai 2011.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin
en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 400 abonnés

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca